

CANADA



Assistants de langue française

Fiche-pays 2022-2023

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, environ 25 postes sont proposés chaque année.
Critères d'éligibilité spécifiques au Canada	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur le site de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être de nationalité française ; • avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une L3 dans l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➢ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ; ➢ LLCE, LEA (anglais) ; ➢ Éducation : Sciences de l'éducation, Préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. <p>Les profils FLE sont particulièrement appréciés par les partenaires recruteurs au niveau universitaire.</p>
Villes ou régions d'affectation	<p>Voir carte</p> <p>Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.</p>
Établissements	<p>Universités et quelques postes dans les conseils scolaires (écoles maternelles, primaires et les collèges-lycées).</p> <p>Les candidats qui souhaiteraient effectuer leur service dans les conseils scolaires doivent le signaler dans le dossier.</p>
Calendrier	<p>Publication des résultats</p> <p>France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois d'avril 2022.</p> <p>Contrat</p> <p>8 à 10 mois (fin août 2022 – avril/mai/juin 2023)</p> <p>Durée de contrat variable.</p> <p>Les affectations et contrats relèvent de la seule compétence des établissements canadiens, employeurs de l'assistant.</p>



Temps de travail et de congés	<p>Universités : 12 à 15 heures par semaine Écoles primaires et secondaires : 12 à 25 heures par semaine</p> <p>Les établissements peuvent proposer des heures supplémentaires rémunérées, dans la limite de 25 heures travaillées par semaine.</p> <p>Congés selon le calendrier local.</p>
Rémunération et aides	<p>Rémunération mensuelle</p> <p>Universités : environ 1 250 CAD soit 802€ net*. Écoles primaires et secondaires : entre 1250 CAD et 2000 CAD soit entre 802€* et 1283€ net*.</p> <p>*Conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change.</p> <p>Installation Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.</p>
Statut de l'assistant	Le statut de l'assistant dépend de l'établissement : stagiaire, étudiant, salarié, etc.
Permis de travail et visa	<p>Permis de travail/d'études</p> <p>Frais : gratuit (sauf cas particuliers) sur présentation de l'attestation de France Éducation international.</p> <p>Pour les assistants affectés dans le primaire et secondaire, des frais de visite médicale sont à prévoir pour la demande de permis de travail auprès de l'Ambassade du Canada en France.</p>
Couverture sociale	<p>Certains assistants bénéficient d'une couverture médicale minimum, régie par la province d'affectation.</p> <p>Les assistants qui ne sont pas couverts par l'établissement devront souscrire une assurance santé <u>avant d'arriver au Canada</u>.</p> <p>Il est recommandé de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.</p>
Liens utiles	<p>Ambassade du Canada en France : www.canadainternational.gc.ca/france Ambassade de France au Canada : www.ambafrance-ca.org</p>
Reconnaissance de l'expérience	<p>Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS.</p> <p>Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.</p>
Renouvellement de contrat	Le renouvellement du contrat des assistants de langue française n'est pas autorisé au Canada.



Carte

Instructions : vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour **3 zones géographiques**.

Exemple :

Choix 1 : Manitoba

Choix 2 : Alberta

Choix 3 : Indifférent

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- La répartition par villes/régions des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2021-2022 est précisée dans l'encadré ci-dessous.
- Peu de postes sont à pourvoir dans les grandes villes.

Alberta (4)
Colombie-Britannique (2)
Manitoba (3)
Ontario (6)
Nouveau-Brunswick (2)
Saskatchewan (1)

